

Réf: Dossier 471090

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE RAHMA »

Siège Abidjan/Yopougon niangon Académie, non loin de l'EPP caisse stable, lot 1824, ilot 196, section LY, parcelle 731, 06 BP 1389 Abidjan 06., Lot 1824, Ilot 196

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE RAHMA »

Objet : construction d'un collège (du 1er cycle, secondaire) d'enseignement général.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan/Yopougon niangon Académie, non loin de l'EPP caisse stable, lot 1824, ilot 196, section LY, parcelle 731, 06 BP 1389 Abidjan 06., Lot 1824, Ilot 196

Dirigeant(s) M BAMBA VAKARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02373 du 18/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12169/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

